Cette communication publicitaire est exclusivement destinée aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse. Les investisseurs doivent lire les documents légaux avant d'investir.

A partir de 31 octobre 2026

Invesco EUR Overnight Return Swap UCITS ETF Acc

RONS

Objectif du fonds

Invesco EUR Overnight Return Swap UCITS ETF Acc vise à offrir une exposition à la performance d'un dépôt en espèces libellé en euros, générant des intérêts quotidiennement au taux d'intérêt au jour le jour en euros. Ce fonds cherche à atteindre cet objectif en répliquant la performance de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return Index (l'« Indice de référence »), déduction faite des frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement et non l'acquisition des actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	27 octobre 2025
Date de lancement de la classe d'actions	27 octobre 2025
Frais courants [1]	0,10% p.a.
Frais de swap [1]	-0,40% p.a.
Devise de base du fonds	EUR
Devise de la classe d'actions	EUR
Devise couverte	Non
Indice	Solactive ESTR Overnight Index (EUR)
Devise de l'Indice	EUR
Ticker Bloomberg de l'indice	SOESTRON
Méthode de réplication	Synthétique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets plc
Gestionnaire d'investissements	Assenagon Asset Management S.A.
Dépositaire	Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Domicile	Irlande
Traitement des dividende	Accumulation
Code ISIN	IE000YPOHA39
WKN	A41BV0
VALOR	146344987
SEDOL	BVK2L10
Ticker Bloomberg	RONS GY
Actif sous gestion	EUR 3,59m
NAV par action	EUR 5,15
Actions en circulation	697.600
Classification SFDR	Article 6

Indicateur de risque

Risque plus faible — Risque le plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

[1] Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction. Des frais de swap négatifs reflètent le niveau convenu d'amélioration de performance fourni au fonds par le fournisseur du swap. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents juridiques pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement

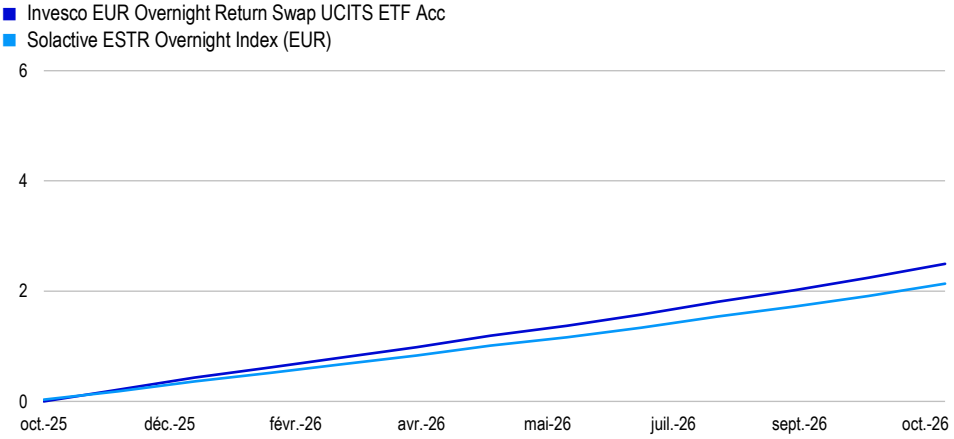
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à assurer la performance continue de l'indice de référence conformément aux contrats de swap, et serait également affectée par tout écart entre le prix des swaps et le prix de l'indice de référence. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde des actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières. Le Fonds a l'intention d'acheter des titres qui ne sont pas inclus dans l'Indice et conclura des contrats de swap afin d'échanger la performance de ces titres contre celle de l'Indice. À ce titre, le Fonds est exposé à l'Indice (composé d'un dépôt en espèces) et non aux avoirs physiques du Fonds (composés d'actions mondiales et de titres liés à des actions). Dans des circonstances très limitées (par exemple, s'il n'est pas possible pour le Fonds de conclure des contrats de swap), le Fonds peut, à titre temporaire, être exposé aux avoirs physiques du Fonds (composés d'actions mondiales et de titres liés à des actions). La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être influencée par un certain nombre de facteurs, notamment les activités et les résultats de l'émetteur, la conjoncture économique générale et régionale, les conditions du marché et l'évolution économique et politique générale. Cela peut entraîner des fluctuations de la valeur du Fonds et une perte en capital.

A propos de l'indice

L'Indice de référence est conçu pour refléter la performance d'une position en espèces libellée en euros, reconduite quotidiennement, et rémunérée au taux à court terme en euros («taux à court terme en euros» ou «€STR» en anglais). Le taux €STR reflète le coût des emprunts non garantis au jour le jour en euros des banques de la zone euro. Des informations complémentaires sur le taux €STR sont disponibles à l'adresse suivante: www.ecb.europa.eu.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.

Performance de l'indice, % de croissance depuis la création de l'indice



Performance cumulée au 31 octobre 2026 (%)

	1Y	3Y	5Y	10Y	Date de création
ETF	2,50	-	-	-	2,50
Indice	2,10	-	-	-	2,14

Performance calendaire (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
ETF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performance sur 12 mois glissants (%)

	10.25 10.26	10.24 10.25	10.23 10.24	10.22 10.23	10.21 10.22	10.20 10.21	10.19 10.20	10.18 10.19	10.17 10.18	10.16 10.17
ETF	2,50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	2,10	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance de l'indice de référence est indiquée dans la devise de l'indice. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en EUR. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de droits d'entrée.

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Top expositions (%) (Total des positions: 1)

Nom	Coupon	Échéance	Poids
European Central Bank Euro Short-Term Rate (ESTR)	-	-	100,00

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invesco.com/ie-manco/en/home.html. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

Solactive AG (« Solactive ») est le concédant de licence de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return (l'« Indice »). Les instruments financiers basés sur l'Indice ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, promus ou vendus par Solactive, qui ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie ou assurance, expresse ou implicite, concernant : (a) l'opportunité d'investir dans les instruments financiers ; (b) la qualité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de l'Indice ; et/ou (c) les résultats obtenus ou à obtenir par toute personne ou entité à partir de l'utilisation de l'Indice. Solactive se réserve le droit de modifier les méthodes de calcul ou de publication de l'Indice. Solactive ne saurait être tenue responsable des dommages subis ou encourus à la suite de l'utilisation (ou de l'impossibilité d'utiliser) l'Indice.

Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés, les rapports financiers et les statuts de la société peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, 4th Floor, The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irelande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Rendement de la distribution: Le rendement des distributions est une mesure des flux de trésorerie versés. Il s'agit de la somme des distributions sur 12 mois divisée par la Net Asset Value (NAV) du fonds.

Durée effective: La durée effective est une mesure de l'impact potentiel sur le prix d'une obligation (ou d'un portefeuille d'obligations) d'une variation de 1% des taux d'intérêt, toutes échéances confondues. Cette mesure prend en compte les changements possibles dans les flux de trésorerie attendus des obligations avec une option intégrée (par exemple, le droit de l'émetteur de l'obligation de rembourser les obligations à un prix prédéterminé à certaines dates) en raison de la variation de 1% des taux d'intérêt.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Facteurs: Une approche d'investissement qui cherche à identifier et à investir dans des titres qui présentent certaines caractéristiques quantifiables. Les exemples courants de facteurs comprennent la valeur, la qualité et le momentum. Une stratégie factorielle peut viser un seul facteur ou combiner plusieurs facteurs.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Investment Grade: Fait référence à la qualité du crédit d'une entreprise. Pour être considérée comme une émission de qualité, la société doit être notée "BBB" ou plus par une agence de notation reconnue. Les sociétés bénéficiant d'une notation de crédit de qualité sont généralement considérées comme présentant un risque plus faible que celles dont la notation est inférieure à la qualité d'investissement, également connues sous le nom d'émetteurs à haut rendement.

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif.

Réplication synthétique: Les fonds synthétiques possèdent un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de l'indice de référence. L'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (chacune étant une contrepartie), qui acceptent de payer toute différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, moins les frais applicables. Ces contrats sont connus sous le nom de swaps. L'utilisation de swaps assure un suivi précis de l'indice mais introduit un risque de contrepartie : si une contrepartie ne paie pas la performance de l'indice due en vertu du contrat de swap, le ETF se fiera plutôt à la performance de son portefeuille d'actions, qui pourrait être inférieure à celle de l'indice. L'exposition d'un ETF à une contrepartie de swap est limitée par la réglementation sur les OPCVM, et limitée davantage par les mesures que nous imposons.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.

US Treasuries: Les obligations du Trésor américain sont des titres de créance émis par le gouvernement fédéral américain.

Rendement à l'échéance: Le taux du rendement anticipé d'une obligation si elle est conservée jusqu'à la date d'échéance.

Yield To Worst: c'est le rendement d'une obligation remboursable par anticipation qui suppose que l'obligation est remboursée par l'émetteur à la première occasion.

Le Yield to Call (YTC): est le rendement d'une obligation remboursable par anticipation qui suppose que l'obligation est remboursée par l'émetteur à la première occasion.